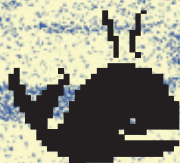




**A S S E M B L É E
G É N É R A L E
ET RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA MAISON POPULAIRE**

**PARTICIPEZ À LA VIE
DE LA MAISON POP !**

VENDREDI 8 MARS 2024 À 18 H 30



**MAISON
POPULAIRE**

9bis rue Dombasle - 93100 Montreuil - Tél. 01 42 87 08 68

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Mot de la Présidente
- Rapport moral et financier 2023
- Synthèse des activités saison 22/23
- Perspectives et budget prévisionnel 2024
- Présentation des candidat·es au Conseil d'administration
- Modalités des élections des membres du Conseil d'administration

Sylvie Vidal, Présidente



SOMMAIRE

PAGE 3	Les acteurs·trices de la Maison Populaire
PAGE 4	Le rapport d'activité 2023
PAGE 10	Photographies des actions
PAGE 17	Statistiques
PAGE 19	Bilan et compte de résultat
PAGE 21	Budget prévisionnel 2024
PAGE 23	Le procès-verbal de l'AG 2023
PAGE 26	Statuts de la Maison Populaire
PAGE 28	Règlement intérieur
PAGE 30	Fiche de candidature et formulaire en ligne

Participer au Conseil d'administration, c'est faire vivre son association car c'est avant tout les membres qui la composent qui font vivre les valeurs qu'elle défend.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADHÉRENT-ES ÉLU(E)S

à l'issue du Conseil d'Administration
du 21 mars 2023

MEMBRES DU BUREAU

Sylvie Vidal, Présidente
Marie Flury, Vice-présidente
Gilles Forcinal, Trésorier
Julienne Turan, Vice-trésorière
Samantha Villani, Secrétaire
Martine Rocca, Secrétaire-adjointe

Marylène Grenapin-Chaulet, Secrétaire Commission des Bâtiments
Charlotte Bourgois, Secrétaire-adjointe

Emmanuel Marie-Calixte, Secrétaire Commission Convivialité
Rose-Marie Forcinal, Secrétaire-adjointe

Caroline Carré, Secrétaire Commission Communication
Pierre-Antoine Gruau, Secrétaire-adjoint

Lefevre David, Secrétaire Commission Jardins & AMAP
Martine Rocca, Secrétaire-adjointe

Adhérent-e-s Titulaires

Anceau Serge, Spilotros Roman, Chirescu Suzanne, Forcinal Gilles, Forcinal Rose-Marie, Marie-Calixte Emmanuelle, Flury Marie, Hudelot Kiong-Hi, Lefevre David, Villani Samantha, Turan Julienne, Vidal Sylvie, Rocca Martine, Marylène Grenapin-Chaulet, Carré Caroline, Chauvency Frédéric, Defendini Philippe, Levy Benjamin, Chevassu Marie, Clavier Camille, Noufal Hamed, Menendez Miguel

Suppléant-e-s

Gruau Pierre-Antoine, Miquel Cécile, Prigent Gisèle, Degen Brigitte, Menendez Miguel

LES MEMBRES DE DROIT

MUNICIPALITÉ

Heugas Anne-Marie, Conseillère municipale, Mbarki Amin, Conseiller municipal, Leleu Nathalie, Conseillère municipale, Galera Richard, Conseiller municipal, Lorca Alexie, Maire adjointe déléguée à la Culture et à l'éducation populaire, Vemclefs Denis, Directeur du Développement culturel.

Maison Populaire

Gacon Pauline, Directrice,
Besson Mathieu, Représentant du personnel suppléant
Campagné Jean-Maurice, Représentant des professeurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Brault Véronique, ACS-SIGMA

L'ÉQUIPE

Direction
Pauline Gacon

Communication – Développement
Maud Cittone

Administration – Comptabilité
Julie Weitzner
Mélissa Nganou

Site Web, graphisme
Mathieu Besson

Régisseur technique
André Salles

Coordination des actions culturelles
Centre d'art & Secteur Arts plastiques
Adélaïde Couillard Bach

Médiation du Centre d'art et Secteur Langues & écriture
Juliette Gardé

Multimédia et Pop [lab]
Simon Larcher

Secteur Musique
Sarah Grosso

Secteurs Danses et Théâtre, Corporel et Sportif
Thierry Rougié

Chargée de mission projet architectural
Olivia Ipek

Stagiaires
Prince Nienguët-Roger, Jeanne Berthier

Accueil et standard
Malika Kaloussi & Alexandre Dewees

Sécurité des bâtiments
Gérard Dewees

Propreté des bâtiments
Serge Heyman, Ghislaine Martin, Florence Trurpin, Jean Blinoff,
Melvin Jovinac

ET L'ÉQUIPE DES 93 PROFESSEUR-ES

SE PRÉSENTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous pouvez vous présenter via [le formulaire en ligne](#).

Une fiche de candidature est disponible en dernière page.

RAPPORT D'ACTIVITÉ LA MAISON POP EN 2023

VIVRE EN OISEAU

La Maison Populaire déménage bientôt au cœur des Murs à Pêches et c'est une fête. Cette saison trace les contours de ces nouveaux quartiers, à la manière de la pensée de Vinciane Despret. La philosophe et autrice d'*Habiter en oiseau* nous invite à habiter les espaces comme une façon de s'inventer des voisins. Selon elle, les territoires chantés des merles sont autant de gestes pour signifier sa présence à l'autre et s'organiser pour être ensemble.

Faire cohabiter la photographie, la capoeira, le waacking dance avec la céramique, le théâtre et la robotique ? C'est ce dialogue permanent qui a lieu à la Maison pop entre plus de 120 activités. Habitant·es, adhérent·es, artistes, adolescent·es, enfants et adultes, il s'agit de dessiner à plusieurs ces nouveaux territoires dansés et chantés pour écrire les pratiques du futur et laisser champ libre à l'imagination. En 2023, vous avez été convié·es à des ateliers de concertation et de réflexion sur les usages partagés de la Maison pop, actuels et futurs, sur l'architecture et le paysage.

À l'ère des voix qu'on plie et des langues qu'on tord, qu'il est digne de rendre leur sens aux mots. Virginia Woolf dépeint en 1914 des femmes créant une société secrète ; elles sont tentées d'analyser le langage des hommes. Elles ont oublié d'en créer un, le leur et de « faire société ». En 2023, face aux discours dominants omniprésents, le duo de commissaires d'exposition Tadeo Kohan et Simona Dvorák leur opposent une sémantique de la résistance à travers un cycle d'évènements et d'expositions qui prône le langage comme arme d'auto-défense : les actes du langage, ceux-là même qui nomment le monde et ses représentations. L'artiste Catherine Radosa, elle, compose une polyphonie de paroles des témoignages recueillis de femmes de Montreuil, interrogeant les alternatives aux termes symboliques et genrés.

LES OBJECTIFS 2023

- Maintenir une offre culturelle publique exigeante, accessible à toutes et tous, pilier de l'éducation populaire, qu'incarne avec succès la Maison pop et ouvrir les activités hebdomadaires à un nouveau public, notamment les 16 à 26 ans.
- Explorer le langage comme une matière agissante, impactant le réel, les vécus et leurs représentations à travers la résidence curatoriale de Simona Dvorak et Tadeo Kohan, *actes de langage*
- Écrire une autre micro histoire politico urbaine au cœur de Montreuil et à portée universelle, avec la résidence de Catherine Radosa qui s'empare du mot *Fraternité-e*.
- Nourrir le projet architectural de la Maison pop de réflexion collective à travers des ateliers de concertation et la constitution d'une mémoire commune, sociale, culturelle et ouvrière
- Inscrire le Pop [lab] au cœur des réseaux de savoirs universitaires numériques et collaboratifs des fablabs.

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2023 ? LA VIE DE LA MAISON, DU PROJET ET DE L'ÉQUIPE

Avec plus de 2500 adhérent·es chaque année, la Maison Populaire est un lieu culturel emblématique de Montreuil, forgé sur des valeurs d'éducation populaire. Les ateliers de pratique qu'elle propose dans les domaines des arts visuels, du numérique, de la musique, du sport, de la danse, du cirque et du théâtre s'adressent à tous les publics (adultes et enfants) et visent à favoriser un large accès à la culture et aux loisirs. Elle encourage ces pratiques amateurs, en les valorisant par l'expression scénique et des monstrosités tout au long de l'année tout en créant la rencontre avec les artistes professionnels en résidence à la Maison Populaire. Pensée comme une Fabrique créative ouverte sur le monde, la Maison Populaire développe un processus de recherche et d'expérimentation au sein d'un Centre d'art contemporain, d'un Fablab et à travers des résidences artistiques. Le Centre d'art contemporain accueille chaque année une résidence de jeunes commissaires et un·e artiste numérique pour la réalisation d'un cycle de trois volets d'expositions, de production d'œuvres et une quinzaine d'évènements associés. Pôle ressource de partage de savoir-faire, le Fablab favorise la création de lien social par la technique. En regard des pratiques amateurs musicales et

chorégraphiques, la Maison Populaire développe une programmation de concerts de musique actuelle et soutient la création musicale et chorégraphique à travers les Nuits pop, rendez-vous nocturnes des pratiques artistiques pros & amateurs.

Elle invite à penser ensemble ces actions de manière transversale et dans un perpétuel mouvement grâce à des résidences artistiques de créations, des événements ouverts comme Nuit blanche ou le festival du Centre d'art en juillet qui créent ce lien nécessaire et favorisent l'accès à la culture et aux loisirs de toute la population invitée à être acteur-ice dans le processus même de ces actions.

UNE MAISON EN MUTATION

Le projet d'installation de La Maison Populaire au 97 rue Pierre-de-Montreuil qui débute aujourd'hui est le levier de transformation de l'ancien site industriel EIF, ancienne peausserie et usine de textile.

CHIFFRES CLÉS

- 3 918 visiteurs·ses du Centre d'art en 2023
- 2 548 adhérent·es annuellement
- 66 bénévoles investi·es dans la vie démocratique et artistique du lieu
- 14 salarié·e·s équivalent temps plein
- 93 enseignant·es et intervenant·es
- 43 commissaires d'exposition depuis 1995 accompagnés au sein de notre résidence curatoriale
- 1564 spectateur·trices de concert en 2023

À lui-seul, le projet de déménagement rassemble trois ambitions majeures :

Celle du maintien et du développement d'une offre culturelle publique exigeante, accessible à toutes et tous, pilier de l'éducation populaire et qu'incarne avec succès la Maison pop.

Celle sans cesse réaffirmée d'une préservation et d'une nouvelle dynamique du site des Murs à Pêches, patrimoine du passé horticole et industriel de Montreuil, rendu au plus grand nombre.

Celle enfin d'une attention continue à l'insertion pleine et entière des quartiers populaires aux projets de renouvellement urbain qui s'illustrent dans le secteur Murs-à-Pêches, Bel-Air, Les Ruffins par l'arrivée prochaine du prolongement du tramway T1 autour de projets culturels ambitieux.

Le site EIF occupe 9 500 m² aux abords des Murs-à-Pêches. Il est constitué d'un regroupement de plusieurs bâtiments industriels aux grands volumes et aux toits en sheds, témoignage de l'industrie de dégraissage de peaux de 1871 à 1970.

DATES CLÉS

- 1966 inauguration de la Maison Populaire au 9 bis rue Dombasle à Montreuil
- 1995 création du Centre d'Art contemporain
- 2016 création du FabLab, laboratoire de fabrication numérique
- 2027 déménagement sur la friche industrielle EIF au cœur des Murs à Pêches

Dès le début de la dépollution du site en janvier 2023, la co-élaboration du projet architectural de la Maison Populaire et de program-

mation du réaménagement du site EIF avec la Maison pop, la Ville de Montreuil, le comité des partenaires, l'institut éco-citoyen, les professionnel·les se déroulent à travers des ateliers de concertation et une dynamique de résidence d'actions territoriales et artistiques. À l'aube de cette nouvelle Maison pop, il est important de développer des méthodes de concertation inclusives pour la construction du projet, un plan d'activations régulières pendant les travaux, y compris pendant la phase de dépollution, et d'adapter un financement pour ces activations et le futur fonctionnement de la Maison pop. Elle pense la phase transitoire à travers les principes de la permanence architecturale, dans le but de construire en habitant et d'habiter en construisant.

CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2023

- Des ateliers de concertation avec les adhérent·es, enfants et adultes
- Une recherche de co-financeurs très active
- Des visites du nouveau site
- Des voyages exploratoires pour rencontrer les équipes des lieux qui ont vécu une mutation architecturale et un accroissement d'activités.
- La création d'un dispositif Fabrique à l'œuvre pour la phase transitoire

ATELIERS, LA FABRIQUE CRÉATIVE

2023 a donné naissance à des collaborations inter secteurs lors de stages créatifs, de la Nuit pop des adultes et des enfants et de Fêtes maison.

ARTS PLASTIQUES

Le secteur Arts plastiques compte désormais 9 activités pour adultes et 5 activités pour enfants pour 33 ateliers hebdomadaires conduits par 11 professeur·es pour un nombre total de 407 adhérent·es dont 216 enfants. Pour ce bilan 2023, nous avons choisi de donner un coup de projecteur aux restitutions d'arts plastiques. Une nouvelle année de création a été exposée dans le salon de la Maison Populaire, sur les murs, les fenêtres, les vitrines et même la structure en gradin. Intitulées les Fêtes Maisons, celles-ci ont rassemblé les ateliers de Mosaique de Laura Di Bidino qui continue de moderniser l'image de cette pratique souvent mal connue. Les ateliers de céramique adultes dispensés par Fabienne Gilles décident de s'attarder sur des principes de modelage plus éco-reponsables, à partir de terre de recyclage et de monocuisson. Une nouvelle collaboration pluridisciplinaire voit le jour entre le cours de modelage d'après modèle dispensé par Annick Bailly et celui de studio photo de Virginie Pérocheau autour de la notion du temps. Les expositions de tous les ateliers enfants au mois de juin sont une fois de plus l'occasion pour les parents de découvrir les créations de leurs enfants et de rencontrer les professeur·es. Tous les ans, le professeur de bande dessinée, Babet réalise avec les élèves de ses cours un fanzine pour chaque groupe intitulé Bédémania. Trois stages permettent d'ouvrir des pratiques plastiques à de nouveaux adhérents : initiation au raku, stage de poterie et raku utopique lors de la Nuit pop.

THÉÂTRE ET DANSE

Cette saison, le secteur Théâtre et danse est articulé autour de 20 professeurs. Ce collège est constitué de quatorze femmes et six hommes.

Parmi les disciplines proposées, seize d'entre elles sont destinées aux adultes telles que le waacking Dance et le Lindy hop, créées il y a deux ans, sept activités sont adressées aux enfants, la danse

Hip-Hop, la danse classique ou le théâtre et marionnettes. Deux activités sont proposées à la fois aux enfants ou aux adultes. C'est le cas pour la danse Flamenco et la danse Modern Jazz. Enfin, une activité est destinée aux parents et leurs enfants, à savoir la Danse en famille. Le secteur Théâtre et Danse représente un total de 49,5 heures d'ateliers hebdomadaires. 27,5 heures sont attribuées aux adultes. 21 heures sont destinées aux enfants. 1 heure est allouée aux ateliers en famille. C'est ce pôle d'activités parent-enfant que la Maison pop souhaite développer. Au niveau des inscriptions, nous notons une hausse significative de 12 %. La répartition est de 353 adultes pour 282 enfants, soit 56 % d'adultes et 44 % d'enfants. Cette saison, à l'instar des années précédentes, nous pouvons remarquer qu'une très grande majorité des adhésions concernent les femmes. Les hommes sont beaucoup moins nombreux à fréquenter la Maison Populaire. En effet, sur les 635 inscriptions, nous comptons 495 femmes (soit 52 femmes de plus que l'année dernière) et 140 hommes, soit un rapport de 78 % de femmes pour 22 % d'hommes. 8 types d'événements ont été organisés au sein de ce pôle d'activité : deux soirées danse avec le concours de 4 professeur-es, des ateliers d'initiation à la danse pendant la Nuit pop des enfants, deux spectacles de théâtre de répertoire, des sessions de Jam Pop et des performances dansées pour 1 spectateur lors de la Fête de la Ville, un stage de Charleston et une soirée jazz-band et théâtre d'improvisation.

CORPOREL ET SPORTIF

Cette saison, le secteur Corporel et sportif est articulé autour de 25 professeurs. Ce collège est constitué de quatorze femmes et onze hommes. Parmi les 28 disciplines proposées, quinze d'entre elles sont destinées aux adultes telles que le massage Shiatsu et le Tai Chi Chuan... Sept activités sont disponibles uniquement aux enfants, le Judo, la gymnastique rythmique ou le Cirque, par exemple. Deux activités sont proposées à la fois aux enfants ou aux adultes. C'est le cas pour la Capoeira et l'Aïkido. Enfin, deux activités sont adressées aux parents et leurs enfants, à savoir le Yoga en famille et le Baby gym parents-enfants. Le secteur Corporel et sportif représente un total de 70 heures de cours hebdomadaires. 45 heures sont attribuées aux adultes. 23 heures sont destinées aux enfants. 2 heures sont allouées aux disciplines pour les cours en famille. Sur la saison 2022-2023, cela représente 2100 heures de cours, soit 1350 heures pour les ateliers adultes et 690 heures pour les ateliers enfants. Cette saison, sur le secteur Corporel et sportif, nous totalisons 960 inscriptions composées de 665 adultes et 295 enfants. 5 stages pour faire découvrir les pratiques du secteur ont été organisés cette année : stage de cirque pour les enfants, stage de massage sur chaise, un stage de yoga au quotidien et deux ateliers lors de la Nuit pop, shiatsu et remise en forme. La soirée Circus chorus programmée dans le cadre du festival Détonnants Amateurs au Théâtre Jean Guérin Berthelot de Montreuil a permis de rendre compte de la qualité des ateliers de création cirque avancés.

MUSIQUE

La musique a la part belle à la Maison Populaire et la saison 2022 - 2023 n'a pas fait exception. Riche en activités, concerts, cabarets, elle a vu naître des projets et fait grandir le goût pour la musique chez celles et ceux ayant franchi le seuil de cette grande maison des pratiques amateurs. Les activités musicales ont été suivies avec assiduité par adultes et enfants et ont donné lieu à de belles représentations lors des cabarets, de la Nuit Pop des enfants et des Fêtes Maison.

Ces cours sont encadrés par une équipe pédagogique dynamique et engagée, qui compte 30 enseignant-e-s. On peut commencer la musique dès 3 ans, avec les cours d'éveil musical. On poursuit ensuite son chemin dans les différents parcours, avec une progression dans des groupes de niveaux sur les conseils des professeurs.

À 13 ans, on entre dans l'offre adulte : elle donne accès aux trois parcours, mais également à un large choix de pratiques instrumentales seules, aux ensembles seuls et à des cours de beatmaking, Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O) et atelier rap. Au total, chaque semaine sont enseignées 206 heures de musique soit 6 240 heures de cours de musique auprès de 649 adhérent-es.

Soulignons que les pratiques amateurs à la Maison Populaire s'inscrivent pleinement dans les principes d'éducation populaire, concept qui irrigue la construction de l'offre musicale. On peut ainsi apprendre en musique tout au long de sa vie, hors des cadres d'apprentissage traditionnels. Les évaluations y sont absentes et on leur préfère la représentation : donner aux élèves un espace bienveillant pour se produire, lors des Fêtes Maison ou encore des cabarets. Le public renforce sa pratique par l'apprentissage collectif en formation musicale ou dans les ensembles. Ces espaces permettent de croiser différentes pratiques instrumentales et d'apprendre en collectif. La mutualisation des espaces et le travail en collaboration des coordinateur-ices de chaque secteur facilitent également la circulation des connaissances et des pratiques entre les différentes disciplines. Enfin, la Maison Populaire ouvre ses portes à celles et ceux qui cherchent un espace de travail adapté à leur pratique musicale en laissant ses salles en accès libre pour les adhérent-e-s, donnant ainsi la possibilité de se perfectionner et d'avancer à son propre rythme.

FOCUS SUR LES PRATIQUES MUSICALES

- Ensemble junior (Parcours B) avec Jon Lopez de Vicuna - Découverte du soundpainting.
- Et collaboration avec l'atelier « Animation : Musique à l'image » : répertoire & improvisation dirigée avec soundpainting pour accompagner la projection des films de l'atelier animation. Ateliers & restitution lors des Fêtes Maison.
- Pop'Feel Harmony, avec Jon Lopez de Vicuna - Projet Jukebox
- En partant du répertoire travaillé les dernières années avec cet ensemble, création d'un set d'environ 2 h de concert.
- Nuit Pop des enfants - première participation des ensembles Rythme et Pulsation (Paul Melnotte), formation musicale (Catherine Bros) et atelier rap (Nicky Lars).
- Moon Pop, avec André Clauss - collaboration avec le groupe de théâtre d'improvisation avec restitution lors des Fêtes Maison
- Participation à la Fête de la Ville - Ensemble musical junior, Pop Feel'Harmony, Pop'Hot, Prépa musiques actuelles, groupes Rock
- Participation au Festival Détonnants Amateurs - Soirée Circus Chorus, avec la chorale musiques actuelles d'Olivia Romano et l'atelier de création cirque.

LANGUES ET ÉCRITURE

Sur la saison, le secteur Langues vivantes compte 204 adhérent-es, dont 66 enfants et adolescents de moins de 15 ans.

Les activités sont encadrées par 7 pédagogues compétents et habilités à l'enseigner. Les effectifs sont stables par rapport à 2022. Ce qui conforte la Maison pop dans le maintien de cette proposition pédagogique qui amène à découvrir une culture, une langue et à la compréhension mutuelle, notion particulièrement forte et nécessaire face à l'état du monde actuel. Cette stabilité, nous la devons à une meilleure visibilité du secteur Langues et écriture de la Maison Populaire, notamment grâce aux ateliers d'écriture qui connaissent pour la troisième année consécutive un vif engouement. Cette visibilité a été pensée lors d'un événement festif et culinaire : le ban-

quet des langues. Lors de ce banquet, adhérent·es et professeur·es partagent des victuailles faites maison et propres à chaque culture des langues traversées à la Maison pop. Une nouveauté cette année, les élèves de guitare du professeur Hugo Sachetti et de saxophone de la professeure Esther Amant Delnevo avaient travaillé un répertoire anglo-saxon et sud-américain pour l'occasion. Le public a pu ainsi déguster les mets délicieux concoctés par les adhérent·es en musique. Hors du rythme hebdomadaire, lors des Nuits pop, les professeur·es peuvent imaginer des ateliers au format créatif, pluridisciplinaire pour noctambules curieux. Pour la troisième Nuit pop, la professeure de l'atelier d'écriture Valéry Meynadier et la professeure de théâtre adultes Claire-Monique Scherer se sont associées pour imaginer un atelier transdisciplinaire, intitulé *Entre écrire et dire*. Les élèves de théâtre ainsi que le public de la Nuit pop étaient invités à choisir des textes rédigés par les élèves de l'atelier d'écriture et à les déclamer à haute voix. Lara Bullens, professeure d'éveil à l'anglais pour les enfants âgés de 7 à 10 ans et journaliste de formation, a créé avec les enfants un journal tout en anglais, *The Maison pop times!*

LE POP [LAB]

Le Pop [lab] est un espace ouvert et partagé pour la réalisation de projets créatifs, en autonomie ou à plusieurs. Il s'adresse à toutes les personnes désireuses d'expérimenter et d'enrichir leurs connaissances pratiques en électronique, en design et en bricolage. Afin d'en favoriser l'appropriation, le fabmanager, est là deux occurrences par semaine pour accompagner les pratiquant·e·s. L'accès libre au Pop [lab] a été renforcé par la consolidation des partenariats avec les universités Gustave Eiffel et Paris Dauphine. Les étudiants mènent des projets numériques en immersion à la Maison pop pendant 1 semaine ou deux et ont accès ensuite au Pop [lab] pour en devenir usager régulier. Les ateliers multimédia quant à eux sont encadrés par une équipe de cinq professeurs et ont pour ambition de transmettre une culture multimédia.

2023 a été l'année de la création du premier cours adulte du secteur avec l'instauration de la lutherie numérique. À destination des adolescent·es et des adultes, sans formation musicale, l'activité passe par la programmation, la Musique Assistée par Ordinateur et le bricolage en détournant des objets du quotidien. 333 personnes ont suivies les ateliers multimédia et fréquentées le Pop [lab] pour 266 adultes.

Au cours de cette année, des améliorations pour le confort du public, ont été apportées avec la finalisation de la salle Pollux équipée d'ordinateurs et de chaises neuves. Le Pop [lab] s'est équipé, à l'occasion de la Nuit pop#4, de matériel de sérigraphie.

De nouveaux partenariats se sont noués avec des structures sociales et d'accueil spécialisé comme le SESSAD de Fontenay et le Centre social de La Noue avec des activités simples et directes avec la réalisation de tickets et étiquettes avec la découpeuse vinyle. Un projet de coopération a débuté entre le Fablab de la Verrière et le Pop [lab] lors de la mutualisation de stand et d'activités en démo lors de la Fête de la Ville, ainsi qu'un format d'apéro Pop [lab] avec des invités extérieurs.

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

ACTES DE LANGAGE, RÉSIDENCE DE COMMISSAIRES D'EXPOSITION DE SIMONA DVORAK ET TADEO KOHAN

Le Centre d'art de la Maison Populaire à Montreuil accueille depuis 1995 des expositions d'art contemporain dont la programmation est

entièrement confiée, chaque année, à de jeunes commissaires pour la réalisation d'un cycle de trois volets d'expositions, de production d'œuvres et une dizaine d'événements associés dont Nuit Blanche en juin et un festival en juillet. Le projet « actes de langage » est né de cette réflexion : comment l'imaginaire peut-il impacter le réel en étudiant les mécanismes de la performativité du langage ?

Chaque exposition du cycle « actes de langage » donne lieu à différentes visites guidées et ateliers participatifs pour des publics variés. Ces visites-ateliers sont à destination des enfants et des adolescent·e·s des écoles, centres de loisirs, collèges et lycées de la ville de Montreuil et de ses environs. L'année 2023 a permis à la Maison Populaire de poursuivre la production d'œuvre audiovisuelle et de réfléchir aux liens unissant institution et résident·es au delà de la période de résidence.

En mai 2023, le Cinéma le Méliès à Montreuil a présenté l'avant-première du film achevé « Cœur Brillant » de l'artiste Tarek Lakhriissi et produit par la Maison pop. Le film a depuis été présenté à la Fondation Lafayette Anticipations en septembre 2023 à l'occasion du Festival « Echelle Humaine ». En 2023, l'expérience est renouvelée avec l'artiste Catherine Radosa qui profite de sa résidence pour écrire, réaliser et produire son film « Rues de la Fraternité-e ». Ce film a été également projeté au Cinéma le Méliès en novembre 2023. 69 artistes et 54 intervenants ont traversé le cycle curatoriale. 4082 personnes ont bénéficié des actions du Centre d'art dont 1875 personnes ont bénéficié de visites guidées et 1640 scolaires et périscolaires ont participé aux ateliers.

Imaginée comme élément à part entière du cycle curatoriale « actes de langage », *la Cabane d'écoute* a été créée in situ dans les jardins de la Maison Populaire. Conçu par l'artiste et architecte Max Utech avec l'aide de Robin Nicolas, cet espace minuscule et intime est pensé comme un lieu d'écoute profonde et de rêverie. Ouverte sur le ciel, la cabane invite à écouter un ensemble de pièces sonores, de poésies, de musiques, d'enregistrements et d'archives. Évolutive, la « playlist » s'enrichit au fil du temps, résonnant avec les expositions du Centre d'art. Une publication vient clore le cycle, publication réalisée par le graphiste du cycle, Jiří Mocek, constituée de textes inédits et d'un ensemble de documents qui ont jalonné « actes de langage », est pensée comme une archive vivante.

« LOUISE J'AI QUELQUE CHOSE À TE DIRE »

RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE CATHERINE RADOSA

« Au gré de l'immersion et de la rencontre avec des lieux, des gens, des signes et des réalités urbaines du contexte montreuillois, l'artiste Catherine Radosa a ouvert un dialogue autour des questions d'appropriations de l'espace public notamment par des femmes et des minorités sexuelles, mais aussi par la végétation et d'autres formes du vivant. Avec l'écriture, le son, la vidéo, la performance participative et l'intervention in situ, elle développe plusieurs situations et pièces où la parole, les récits et les figures de témoins ressurgissent par la surprise, par l'interrogation, par la revendication, par la poésie, par la nécessité et le désir de la vie. Par la réalisation d'entretiens avec un ensemble de femmes rencontrées à Montreuil, Catherine Radosa compose une polyphonie de paroles et de témoignages recueillis, interrogeant les représentations et les alternatives à ce terme symbolique et genré fraternité. L'équipe de la Maison pop a mené un travail de recherche de public de toute génération et de structures partenaires, portées sur des sujets féministes. Ce travail mené tout au long de l'année a donné lieu à des interviews individuelles et intimes entre Catherine Radosa et des femmes. L'artiste a réalisé une pièce sonore, dans un premier temps, puis d'une manifestation performée dans les rues de Montreuil et un dispositif sonore sur la Place de la Fraternité. Au cœur d'une installation sonore réalisée par l'artiste, dix-sept voix prennent corps dans l'espace public, place de la Fraternité lors de la Nuit Blanche

puis à l'écran. Suite à cette Nuit Blanche, Catherine Radosa réalise un film en associant d'autres images et voix tirées de ses multiples rencontres. La Maison des Femmes, l'association des Murs à fleurs et des lycéennes du Lycée Jean Jaurès de Montreuil ont participé à ce projet. La Maison pop souhaite soutenir le travail de diffusion et de développement du film *Rues de la Fraternité-e*, emblématique d'une démarche artistique ancrée sur un territoire, auprès de personnes et à portée universelle. Cette démarche est au cœur des problématiques d'émancipation collective de la Maison pop.

CONCERTS ET RÉSIDENCES MUSIQUE

Sous les spotlights de la salle de concert se sont réunies 1564 personnes pour assister à des concerts d'artistes émergents ou confirmés, avec cette volonté toujours de mettre en avant dans la programmation des projets au lead féminin. D'autres y ont été accompagnés, car les artistes émergents d'aujourd'hui sont le paysage musical de demain. La musique s'y travaille à plusieurs, grâce à l'inscription de la Maison Populaire dans les réseaux territoriaux de musiques actuelles, notamment en collaboration étroite avec le MAAD 93 et le RIF. Sur scène ont été applaudis en 2023, Baptiste W. Hamon, Sarah Jeanne Ziegler, Train fou, Tempo tempo, Yoa, Claude, Chien noir, Edva, Inigo Montoya avec la création des contes élastiques pour la Nuit pop des enfants, Pi Ja Ma, HSRS, Natacha Rogers, Kham Meslien, Lisa Ducasse et la star rockeuse internationale Salomé Leclerc. Soit 15 groupes pour 9 groupes avec un lead féminin. Afin d'accompagner les artistes selon l'endroit de leur création, des résidences d'essai, de création lumière, de coaching vocal et scénique sont mises en place. 6 résidences ont été planifiées en 2023 pour une moyenne de 4 jours de plateau. Impliquée dans les différents jurys (Inouïs du Printemps de Bourges, Résidence MAAD93) et tremplins musicaux (Bise festival, Ici Demain, etc.), la Maison pop continue son travail de tête chercheuse de découvertes musicales. Elle ouvre aussi à de nouvelles esthétiques avec l'organisation d'une master class avec l'artiste Abdullah Miniawy sur de l'expérimentation sonore : *Words to sound*.

NUIT POP

En seulement trois éditions, la Nuit pop est devenue le rendez-vous incontournable des pratiques pros et amateurs noctambules, apprécié des adhérent-es et des publics. Cette année, le partenariat avec Danse Dense a été renouvelé afin de donner une visibilité à la scène chorégraphique qui dépasse le cadre des plateaux de danse. Changer de visage, détourner la réalité, troubler les regards, se prendre pour un-e autre : place à la délirante transformation des sons et des corps. La Feat (Collectif Hoods Flakes, Dikie Istorii et le Collectif Les Idoles) a investi la nuit avec des artistes transdisciplinaires. La Maison Populaire a de nouveau fait appel au festival Africolor, après 4 ans de sommeil, pour une programmation musique actuelle des plus tendances, avec des Dj exclusivement féminins en provenance d'Albanie et de Tunisie pour transfigurer la nuit. Les professeur-es et l'équipe de la Maison pop ont rivalisé d'inventivité avec la démo d'un vélo numérique, des ateliers waacking avec mix de Dj en direct, des massages shiatsu, un atelier de sérigraphies à la demande et sur T-shirts et un atelier de raku utopique.

UN PÔLE TECHNIQUE EN PLEIN ESSOR

En janvier, l'arrivée de notre régisseur technique André Salles a permis de lancer une nouvelle dynamique propre à ce poste clef au sein d'une structure pluridisciplinaire. Organisation du stockage, installation d'une nouvelle centrale incendie, formation SSIAP, priorité à la sécurité du public et des bâtiments ont été données. À l'écoute des pratiques amateurs collectives et ayant accueilli plus

de 1500 personnes dans le cadre de notre riche programmation musicale, la modernisation de notre parc matériel s'est engagée avec l'implantation d'une nouvelle série de projecteurs à LED. Ces améliorations ont optimisé les expériences scéniques de nos spectateur-ices et des artistes accueillis, nous permettant de positionner notre salle de manière encore plus privilégiée dans le paysage des musiques actuelles en Île-de-France. Les résidences studios et de travail ont été multipliées par deux. La location d'espaces pour des tournages de cinéma ou de séries a permis de consolider une nouvelle ressource.

UNE COMMUNICATION RAYONNANTE

En 2023, l'identité visuelle de la Maison pop a évolué avec, comme image forte pour la saison, les murs de l'usine EIF, futur lieu d'aménagement de la Maison pop dans le quartier des Murs à Pêches associé à des petits personnages à l'allure de fétiche. Ces petits personnages, imaginés par les artistes Malte Martin et Hugo Soriso, ont pris la route vers le Haut-Montreuil et trônent sur la façade de l'usine EIF en attendant l'ouverture. La présence en ligne a été développée sur les réseaux sociaux. Cette année, Margot Dubreuil et Maud Cittone respectivement responsables de communication du TPM et de la Maison Populaire ont initié des rendez-vous communication avec les différents homologues en communication des lieux culturels de Montreuil. Nous avons développé des partenariats qui ont du sens pour le public avec la presse locale comme Le Montreuillois, le magazine de la Seine-Saint-Denis, ou les blogs Tourisme 93, le Blog de Nestor et Enlarge Your Paris, la télévision locale Via 93, le webzine Le Cargo. Nouvelle édition de T-shirts, tote bag et nouveauté des sacs enfants et des mugs, la Maison pop s'est dotée d'une ligne de produits réalisés selon des méthodes de production ayant un impact minimal sur l'environnement.

UN APPEL À BÉNÉVOLES BIEN REÇU

La campagne de recrutement des bénévoles a débuté en décembre 2022 avec la Nuit Pop où nous avons 5 bénévoles. En 2023, nous avons sollicité l'aide de 24 bénévoles pour nos concerts et nos vernissages, la Nuit Blanche et le festival du Centre d'art en juillet. Toutes les personnes volontaires sont enthousiastes sur le projet porté par la Maison pop. Cette année, nous avons plus de 38 personnes inscrites et 27 personnes actives via le groupe Whatsapp. un rendez-vous par trimestre est proposé aux bénévoles pour se retrouver autour d'un verre ou lors d'une visite. Ces moments sont associés dans la mesure du possible à un événement déjà programmé à la Maison pop.

CONCLUSION

La Maison pop pense son présent avec un pôle pour les pratiques amateurs en mouvement, particulièrement fédérateur et projette son futur à deux pas sur un site au riche passé social et industriel. Dans le cadre de son déménagement vers l'ancienne usine de textile EIF, la Maison pop contribue à l'élaboration du cahier des charges, du projet d'usages en phase programmatique et au projet architectural de sa future implantation. Elle souhaite préfigurer le projet par l'activation d'une phase transitoire afin de déployer le projet des pratiques amateurs, du Centre d'art contemporain et des résidences arts visuels, de manière territoriale et adressé à un large public. En 2024, La Maison pop lancera la première édition de Fabrique à

l'œuvre, résidence d'actions artistiques et territoriales à destination des artistes d'arts visuels et numériques et/ou commissaires d'exposition. La Maison Populaire pense la phase transitoire à travers les principes de la permanence architecturale, dans le but de construire en habitant et d'habiter en construisant. À travers la Fabrique à l'œuvre, elle développe des actions artistiques se déployant dans le périmètre de son futur site d'accueil et les villes de Seine-Saint-Denis proches (Rosny-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Romainville...), avec ses partenaires, notamment, l'IUT de Montreuil, la Collecterie, le Samusocial et la Tribu du Grand Air.

En 2024, nous nous emploierons tout aussi rigoureusement à scruter les replis de la Maison pop actuelle, sur son site originel rue Dombasle. Le cycle du Centre d'art, intitulé *Kutsch* nous entrainera à travers l'exploration de différentes échelles de représentations pour tenter de contrer les injustices développées au sein des structures systémiques de nos sociétés. Ce cycle sera imaginé par Margaux Bonopera et Jean-Baptiste Carobolante. Au sein d'une scénographie originale et évoluant au travers du cycle, la conjuration des spectres les transformera en des figures justicières.



Atelier de concertation (27/03/23)

Avec le Conseil d'Administration de la
Maison Populaire.

© Rajesh Khatiwada



Concerts

Sanseverino (09/12/22)

Nuit Pop #03

Robert n'a pas de paillettes de Arthur Sidoroff (02/12/22)

Nuit Pop #03

Impromptu #01 des étudiant-es de l'ENACR
de Yuri Durand (02/12/22)





Exposition « actes de langage »
de janvier à décembre 2023
par les commissaires Simona Dvorák et Tadeo Kohan

Photo #1

Des Fissures dans l'archive (du 25/01 au 22/04)

Photo #2

Choralités (du 17/05 au 13/07)

Photo #3

Empêcher le silence de parler trop fort (du 27/09 au 16/12)



Concert

Sarah Jeanne Ziegler (20/01/2023)

Train Fou (10/02/2023)



Soirée Crêpes
avec les professeur·es de la Maison pop (02/2023)

Concert
YOA (07/04/2023)



Photo #1
Nuit pop des enfants #02 (02/06/2023)

Photo #2
Nuit pop des enfants #02 (02/06/2023)

Photo #3
Malte Martin & Hugo Soriso
Le Défilé Pop (27/03/23)



Festival

Choralité (les 7 et 8 juillet 2023)

Performance

Rues de la Fraternité de Catherine Radosa dans le cadre de Nuit Blanche (02/06/23)





Photo #1

Exposition des ateliers d'arts plastiques dans le Salon (05/06/23)

Photo #2

Visite atelier animé par Juliette Gardé et Coline Prestavoine (27/03/2023)

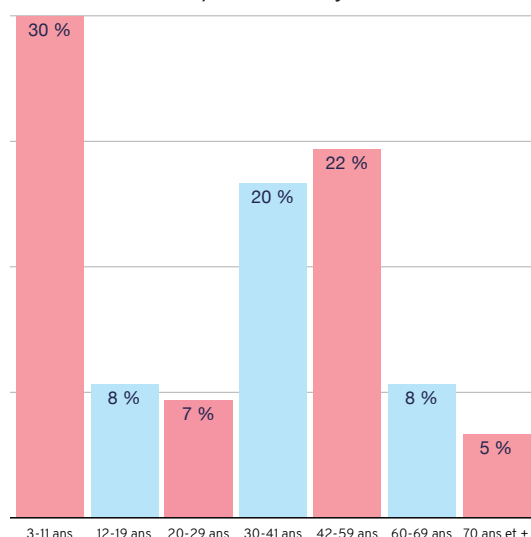
STATISTIQUES 2023

NOMBRE D'ADHÉRENT·ES : 2 548

RÉPARTITION PAR SEXE		
Femmes	1 787	70%
Hommes	761	30%
Total	2 548	100%

RÉPARTITION PAR AGE				
AGES	F + H	%	F	H
de 3 à 5 ans	153	16%	102	51
de 6 à 11 ans	612	63%	369	243
de 12 à 15 ans	176	18%	84	92
de 16 à 19 ans	33	3%	20	13
Sous-total	974	38%	575	399
de 20 à 23 ans	33	5%	25	8
de 24 à 29 ans	144	21%	113	31
de 30 à 35 ans	267	38%	203	64
de 36 à 41 ans	255	36%	206	49
Sous-total	699	27%	547	152
de 42 à 47 ans	237	43%	183	54
de 48 à 53 ans	174	32%	129	45
de 54 à 59 ans	137	25%	107	30
Sous-total	548	22%	419	129
de 60 à 65 ans	138	42%	109	29
de 66 à 69 ans	73	22%	52	21
de 70 à 73 ans	48	15%	35	13
plus de 74 ans	68	21%	50	18
Sous-total	327	13%	246	81
Total	2 548	100%	1 787	761

répartitions des ages



Adhérent·es qui habitent à Montreuil ?		
OUI	2 251	88%
NON	290	11%

Adhérent·es qui travaillent à Montreuil ?		
OUI	100	
NON	2 448	

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
	Nombre d'adhérent·e·s	Pourcentage du nombre d'adhérent·e·s
ACTIFS	1057	46%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	1411	55%
Cadres, profession libérale, intellectuel, ou artistique	76	3%
Enseignants, personnel de santé, administratif, commercial	569	22%
Professions intermédiaires	135	5%
Employés	118	5%
Ouvriers	508	20%
NON ACTIFS	1137	45%
Chômeurs	69	3%
Retraités inactifs	114	4%
Non renseigné	240	9%
Sans activité professionnelle	37	1%
Collégiens, lycéens, étudiants	677	27%
TOTAL	2 548	100%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		
	Nombre d'adhérent·e·s	Pourcentage du nombre d'adhérent·e·s
MONTREUILLOIS PAR QUARTIER	2 251	88%
Bas Montreuil - République - Croix de Chavaux	23	1%
Étienne Marcel - Chanzy	74	3%
Bobillot	72	3%
Solidarité Carnot	106	4%
Centre Ville - Mairie	205	8%
Jean Moulin - Beaumonts QPV)	146	6%
La Noue - Clos Français	40	2%
Villiers - Barbusse	193	8%
Paul Signac - Murs à Pêches	400	16%
Bel Air - Grands Pêcheurs - Renan (QPV)	67	3%
Ruffins - Théophile Sueur (QPV)	31	1%
Montreuil - Le Morillon (QPV)	30	1%
Ramenas-Léo Lagrange	74	3%
Branly-Boissière (QPV)	108	4%
Quartiers non renseignés	629	25%
NON MONTREUILLOIS PAR DÉPARTEMENT	290	11%
Autres villes de la Seine-Saint-Denis - 93	156	6%
Val de Marne - 94	66	3%
Paris - 75	57	2%
Autres départements - 77 - 78 - 91 - 92 - 95	11	0%
TOTAL	2 548	100%

STATISTIQUES 2023 COMMUNICATION

SITES INTERNET

La Maison Pop possède 2 sites internet, le site vitrine avec toutes les infos et la programmation, et le site pour les inscriptions.

www.maisonpop.fr (site vitrine)

224 579 pages vues

Soit une moyenne de 615 visiteurs/jour

www.maisonpop.com (inscriptions)

462 787 pages vues

81 212 recherches et visites

Soit un total de 687 366 pages vues sur les sites principaux

RÉSEAUX SOCIAUX

12 036 abonné-es Facebook

6065 abonné-es Instagram

1 375 abonné-es Twitter

372 abonné-es LinkedIn

133 abonné-es Youtube

NEWSLETTER

Envoi mensuel : 14 083 abonné-es

NEWSLETTER VERNISSAGES

Envoi trimestriel : 2 200 abonné-es

SUPPORTS D'ÉDITION WEB

Plaquette détaillée des activités et dépliant trimestriel téléchargeable en ligne

Communication du festival du Centre d'art début juillet

Communication de la *Nuit blanche 2023*

Communiqué de presse du Centre d'art en version française et anglaise

LES SUPPORTS D'ÉDITION PAPIER

Affiche de rentrée (40x60) = 500 ex

Affiche de rentrée signalétique extérieure A0 = 10 ex

Plaquette des tarifs/horaires des activités = 14 000 ex

Carte d'adhésion annuelle = 3 000 ex

Agenda trimestriel = 3 000 ex par trimestre soit 9000 ex sur 1 an

Affiches des concerts = 8 x 200 ex

3 signalétiques extérieures de l'exposition *Des Fissures dans l'archives, Choralités, Empêcher le silence de Parler trop fort.*

- À travers les affiches de concert de la saison 23/24 fortement identifiables grâce aux nuanciers de couleur bleu et jaune pâle, diffusé en Seine-Saint-Denis, l'objectif est de positionner la salle de concert dans le paysage montreuillois et en Seine-Saint-Denis et plus largement dans l'est parisien. Nous avons développé des partenariats qui ont du sens pour le public avec la presse locale comme *Le Montreuillois*, *le magazine de la Seine-Saint-Denis*, ou les blogs *Tourisme 93*, *le Blog de Nestor* et *Enlarge Your Paris*, la télévision locale *Via 93*, le webzine *Le Cargo*.
- Recherche d'une nouvelle billetterie afin de faciliter l'achat des billets en ligne et à terme, supprimer la prise de réservation par téléphone.
- La présence en ligne a été développée sur les réseaux sociaux notamment, grâce à des rubriques mises en avant chaque mois, une charte graphique adaptée aux formats spécifiques des réseaux sociaux et un dialogue plus soutenu avec la communauté en ligne.
- Le compte LinkedIn a été investi davantage afin de mettre en avant les actions liées au Centre d'art, la programmation d'événements, les offres de recrutement et nos actions sur le terrain auprès des publics scolaires.



Affiche
MAISON POP 23/24

BILAN DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022	PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
Immobilisations incorporelles					FONDS PROPRES		
Frais d'établissement					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais de recherche et développement					Fonds propres statutaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres complémentaires		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	27 262	26 893	369	4	Fonds propres avec droit de reprise		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds statutaires		
Avances et acomptes					Fonds propres complémentaires		
Immobilisations corporelles					Ecarts de réévaluation		
Terrains					Réserves		
Constructions	2 695		2 695	2 695	Réserves statutaires ou contractuelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 789		3 789	3 789	Réserves pour projet de l'entité		
Autres immobilisations	295 696	278 184	17 512	28 211	Autres		
Immobilisations corporelles en cours					Report à nouveau	397 932	375 532
Avances et acomptes					Excédent ou déficit de l'exercice	-6 755	22 400
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Situation nette (sous-total)	391 177	397 932
Immobilisations financières					Fonds propres consommables		
Participations et Créances rattachées					Subventions d'investissement		
Autres titres immobilisés					Provisions réglementées		
Prêts					TOTAL (I)	391 177	397 932
Autres					COMPTES DE LIAISON (II)		
TOTAL (I)	329 444	305 077	24 367	34 701	FONDS REPORTES ET DEDIES		
COMPTES DE LIAISON (II)					Fonds reportés liés aux legs ou donations		
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés		
Stocks et en-cours	2 351		2 351	106	TOTAL (III)	0	0
Créances					PROVISIONS		
Créances clients usagers et comptes rattachés					Provisions pour risques		
Créances reçues par legs ou donations					Provisions pour charges		
Autres	114 448	8 485	105 963	52 152	TOTAL (IV)	0	0
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Instruments de trésorerie					Emprunts obligataires		
Disponibilités	859 816		859 816	795 724	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Charges constatées d'avance	24 157		24 157	14 853	Emprunts et dettes financières diverses		
TOTAL (III)	1 000 772	8 485	992 287	862 835	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes des legs ou donations		
Primes de remboursement des emprunts (V)					Dettes fiscales et sociales	67 617	34 686
Ecarts de conversion actif (VI)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
					Autres dettes	79 811	67 297
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance	478 048	397 621
					TOTAL (V)	625 476	499 604
					Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 330 215	313 562	1 016 653	897 536	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	1 016 653	897 536

COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	au 31/12/2023	au 31/12/2022	COMPTE DE RESULTAT	au 31/12/2023	au 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Cotisations	50 280	36 210	Sur opérations de gestion	68	31 583
Ventes de biens et services			Sur opérations en capital		7 299
Ventes de biens			Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
dont ventes de dons en nature			TOTAL V	68	38 882
Ventes de prestations de services	685 976	645 371	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
dont parrainages			Sur opérations de gestion		1 627
Produits de tiers financeurs			Sur opérations en capital		
Concours publics et subventions d'exploitation	700 959	655 495	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		8 485
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			TOTAL VI	0	10 112
Ressources liées à la générosité du public			4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	68	28 770
Dons manuels			Participation des salariés aux résultats (VII)		
Mécénats			Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières			Total des produits (I+III+V)	1 457 024	1 578 969
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 518	4 060	Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 463 779	1 556 569
Utilisations des fonds dédiés		198 898	6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-6 755	22 400
Autres produits	9	53	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL I	1 456 742	1 540 087	Dons en nature		
CHARGES D'EXPLOITATION			Prestations en nature	148 320	148 320
Achats de marchandises	4 123	806	Bénévolat	48 147	43 986
Achats de matières premières et autres approvisionnement	29 254	11 920	TOTAL	196 467	192 306
Variation de stocks	-304	829	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Autres achats et charges externes	406 062	526 766	Secours en nature		
Aides financières			Mise à disposition gratuite de biens	148 320	148 320
Impôts, taxes et versements assimilés	50 489	32 179	Prestations en nature		
Salaires et traitements	739 491	739 115	Personnel bénévole	48 147	43 986
Charges sociales	189 066	199 428	TOTAL	196 467	192 306
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 797	20 586			
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges	30 801	14 828			
TOTAL II	1 463 779	1 546 457			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 037	-6 370			
PRODUITS FINANCIERS					
De participations	214				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL III	214	0			
CHARGES FINANCIERES					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL IV	0	0			
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)					
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-6 823	-6 370			

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 - CHARGES

CHARGES	Prévisionnel	Fonctionnement		PRACTIQUES AMATEURS						FABRIQUE CREATIVE				
		2024	Général	Langues	Corporiel et Sportif	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art	Concerts	Nuit Pop		
Achats stockés d'App. matières premières	6 215	636	50	50	50	100	150	260	4 769	80	70			
Achat matière consommable	6 215	636	50	50	50	100	150	260	4 769	80	70			
Achats de sous-traitance	275 567	92 514	5 512	13 778	22 635	22 635	13 778	33 068	55 113	11 023	5 511			
Achats de sous-traitance activités	148 965	44 690	2 980	7 448	14 897	14 897	7 448	17 876	29 793	5 959	2 979			
Autres Achats de sous-traitance Fabrique créative	98 436	39 374	1 969	4 922	4 922	4 922	4 922	11 812	19 687	3 937	1 969			
Achats de sous-traitance matériel	16 659	4 998	333	833	1 666	1 666	833	1 999	3 332	666	333			
Techniciens (régisseurs)	11 507	3 452	230	575	1 151	1 151	575	1 381	2 301	460	230			
Achats non stockés mat. & fourniture	10 455	3 137	209	523	1 046	1 046	523	1 255	2 091	418	209			
Entretien, petit outillage, petit matériel	3 728	1 118	75	186	373	373	186	447	746	149	75			
Fournitures administratives	6 727	2 018	135	336	673	673	336	807	1 345	269	135			
Services extérieurs	252 116	65 227	5 042	12 606	21 728	23 543	12 606	24 692	71 547	10 085	5 042			
Locations mobilières	80 127	17 059	1 603	4 006	4 529	8 013	4 006	4 053	32 051	3 205	1 603			
Entretien et réparation matériel	1 790	537	36	90	179	179	90	215	358	72	36			
Assurance adhérents, Matériel, œuvres	21 578	6 473	432	1 079	2 158	2 158	1 079	2 589	4 316	863	432			
Abonnements, adhésions, cotisation	24 938	7 481	499	1 247	2 494	2 494	1 247	2 993	4 988	998	499			
Honoraires	33 362	11 677	667	1 668	3 336	1 668	1 668	4 003	6 672	1 334	667			
Publicité, publications, éditions catalogues,	25 490	2 549	510	1 275	2 549	2 549	1 275	3 059	10 196	1 020	510			
Déplacement, transport missions, réceptions	37 350	11 205	747	1 868	3 735	3 735	1 868	4 482	7 470	1 494	747			
La Poste	10 337	3 101	207	517	1 034	1 034	517	1 240	2 067	413	207			
Télécom	6 522	1 957	130	326	652	652	326	783	1 304	261	130			
Services bancaires	10 622	3 187	212	531	1 062	1 062	531	1 275	2 124	425	212			
Impôts, taxes & versements assimilés	18 860	5 658	377	943	1 886	1 886	943	2 263	3 772	754	377			
SACEM/ Droit d'auteurs	18 860	9 430	377	943	1 886	1 886	943	2 263	3 772	754	377			
Charges de personnel et Taxes sur les salaires	933 874	282 047	20 573	46 694	92 980	93 387	46 694	112 065	186 775	37 355	15 305			
Salaires et charges sociales permanents	648 270	195 839	13 552	32 414	64 827	64 827	32 414	77 792	129 654	25 931	11 021			
Ville : Personnel mis à disposition	42 596	12 779	1 065	2 130	4 260	4 260	2 130	5 112	8 519	1 704	639			
Salaires et charges sociales intervenants	219 162	65 749	5 479	10 958	21 916	21 916	10 958	26 299	43 832	8 766	3 287			
Indices, ticket restaurants	23 846	7 681	477	1 192	1 977	2 385	1 192	2 862	4 769	954	358			
Dotations aux amortissements & provisions	37 538	11 261	751	1 877	3 754	3 754	1 877	4 505	7 508	1 502	751			
Dot aux amortissements	37 538	11 261	751	1 877	3 754	3 754	1 877	4 505	7 508	1 502	751			
TOTAL CHARGES	1 534 625	460 480	32 514	76 471	144 078	146 351	76 571	178 107	331 574	61 216	27 264			
Contributions en nature (chiffres 2017)	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	8 257	8 258			
Ville : Prestations, énergie...	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	8 257	8 258			
TOTAL	1 699 775	476 995	49 029	92 986	160 593	162 866	93 086	194 622	364 604	69 473	35 522			

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 - PRODUITS

PRODUITS	Prévisionnel	Fonctionnement	PRATIQUES AMATEURS						LA FABRIQUE CREATIVE				
			Langues	Corporiel et Sportif	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art	Concerts	Nuit Pop		
Production vendue	2024	Général	13 979	171 217	102 013	136 339	49 558	8 194	1 649	24 926	661		
Forfaits ateliers	675 620	202 686	13 512	168 905	101 343	135 124	47 293	6 756					
Cours à l'essai	2 334	-	467	590	320	115	375	467					
Billetterie Concerts & Nuit pop et initiation Pop(lab)	18 363							341		17 541	481		
Recettes diverses et bar	6 985					600			1 300	5 085			
Publications du Centre d'art	349								349				
Autres produits	8 322	750		1 722	350	500	1 890	630		2 300	180		
Montant net chiffre d'affaires	711 973	203 436	13 979	171 217	102 013	136 339	49 558	8 194	1 649	24 926	661		
Subventions d'exploitation	822 652	267 988	12 256	43 314	46 388	65 661	26 021	77 870	222 568	34 368	26 217		
Subvention municipale globale	540 000	192 268	11 136	33 745	36 819	56 092	21 145	44 072	94 534	30 431	19 758		
Subvention municipale fonctionnement	120 683	36 205	2 414	6 034	12 068	12 068	6 034	14 482	24 137	4 827	2 414		
Subvention municipale transfert de charges	336 721	116 538	6 922	25 911	22 951	42 224	13 311	27 790	40 427	23 804	16 844		
Ville : Personnel mis à disposition	42 596	19 525	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	9 971	1 800	500		
Ville: Aide à la préfiguration EIF	40 000	20 000							20 000				
Autres subventions	282 652	75 720	1 121	9 569	9 569	9 569	4 876	33 799	128 034	3 937	6 459		
DRAC arts plastiques	19 000								19 000				
DRAC été culture/SDAT	25 000	9 000						6 000	10 000				
DRAC SEC	14 000							4 474	9 526				
Conseil Départemental Centre d'art	27 185	10 000							17 185				
Conseil Départemental Residence	31 000	8 000						1 000	22 000				
Conseil Départemental FONJEP	7 064	7 064											
Conseil Départemental – Agir en Seine-Saint-Denis	8 000	3 600									4 400		
Conseil Départemental – Bel été solidaire	-												
Conseil Régional Île-de-France – Été culturel et Bourse Forte	8 500	6 000							2 500				
Région Ile de France Fonctionnement développement culturel	20 000								20 000				
Autres Partenaires	93 870	28 161	939	9 387	9 387	9 387	4 694	7 510	18 774	3 755	1 877		
Agence du service public (Service civique, Apprentissage)	15 533	9 895	182	182	182	182	182	2 182	2 182	182	182		
Fonds dédiés													
TOTAL PRODUITS	1 534 625	471 424	26 237	214 531	148 401	202 000	75 579	86 064	224 217	59 294	26 878		

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Étaient présents pour le Bureau :

La Présidente : Mme Vidal
La Vice-Présidente : Mme Flury
Le secrétaire Générale Adjointe : Mme Rochetti
Le Trésorier : M. Forcinal
La Trésorière-Adjointe : Mme Turan
Le Secrétaire Commission Convivialité adjointe : M Marie Calixte
La Secrétaire Commission Bâtiment : Mme. Grenapin
La Secrétaire Commission Bâtiment adjointe : Mme Forcinal
La secrétaire Commission jardin : M Lefevre
La secrétaire Commission adjointe jardin : Mme forcinal
Le secrétaire Commission Communication : M Defendini
Le secrétaire adjoint Commission Communication : M Spi-
lotros

Absents :

Le secrétaire Général : M Nizard
Le Secrétaire Commission Convivialité : M Ternisien

Étaient présents pour les membres de droit :

La commissaire aux comptes : Mme Brault
Le Directeur du développement culturel de la Ville de Mon-
treuil : M Vemclef
La Directrice : Mme Gacon
Le Représentant suppléant du Comité social et économique :
M Besson

Étaient excusés :

Monsieur Le Maire : M Bessac
La Maire adjointe à la Culture et à l'Education Populaire :
Mme Lorca
Le Conseiller municipal : M Galera
Le Conseiller municipal : M Mbarki
La Conseillère municipale : Mme Leleu
La Représentante titulaire du Comité social et économique :
Mme Jimenez
Le Représentant des professeur-es : M Campagne

Nombre de présents : 72

Nombre de votants : 58

ORDRE DU JOUR

- Vote du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022
- Rapport moral 2022
- Rapport financier 2022
- Perspectives 2023

- Budget prévisionnel 2023
- Présentation des candidat-es au Conseil d'adminis-
tration
- Elections des membres du Conseil d'administration
- Buffet festif

PROCÈS VERBAL

De l'assemblée Générale du 11 mars 2022

Vote de l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Géné-
rale de la Maison Populaire du 11 mars 2022 : 54 votes pour
et 3 abstentions.

Le procès-verbal est approuvé.

RAPPORT MORAL

Présenté par Madame la Présidente, Madame Vidal

« 2022 fût une année riche, en tout point de vue.
Riche de nouvelles activités : La Maison pop a choisi d'ac-
centuer la dynamique collective des pratiques transgénéra-
tionnelles à travers de nouvelles activités hebdomadaires,
mensuelles et des stages ponctuels et des accès à la pratique
libre à la Maison pop.
Riche d'une année d'expositions, engagées et réflexives à
l'adresse de tous les publics avec le cycle *The artificial kid* de
la commissaire d'exposition Elsa Vettier.
Riche de propositions aux adolescent-es avec le mur du son
et la résidence musicale d'Harilay Rabenjamina.
Riche de projets au delà de l'enceinte de la Maison pop avec
Le Cycle des Veilleurs de Joanne Leighton et *Les intruses* de
Randa Maroufi.
Riche d'échanges de savoir et de sciences avec le dévelop-
pement du Pop [lab] et des partenariats avec des universités
et des acteurs locaux.
Riche des plus grandes artistes musicales telle Lonny, Laura
Cahen et de grands artistes, tel Florent Marchet qui font des
festivals et grandes scènes et aiment trouver l'intimité avec
le public de cette jolie salle où nous sommes actuellement.

Et enfin, 2022 fût une année historique. Celle de l'annonce
d'une grande nouvelle pour la Maison Populaire, celle de son
emménagement futur.

C'est nourrie de l'expérience de plus d'un demi-siècle d'acti-
vité associative et d'éducation populaire, que la maison pop
portera ce premier lieu francilien des pratiques culturelles
sous toutes leurs formes dans un site patrimonial et paysager

hors norme. Forte d'une équipe actuelle de 100 salariées, la Maison Populaire œuvrera à la synergie d'un lieu et à son appropriation par un large public à travers l'ouverture de son projet en tant que cité artistique d'émancipation collective et fabrique créative. Elle pourra alors pleinement s'affirmer, lieu ouvert et rayonnant, plateforme multipolaire pour les pratiques amateurs et professionnelles.

2022, a été une année de redéploiement des activités sur place et un retour festif des fêtes maison, le temps fort des restitutions de fin d'année. Quelle que soit l'activité choisie, le travail d'observation, l'éducation du regard, les recherches personnelles, donnent à chacun-e l'opportunité d'apprendre, de pratiquer et d'évoluer dans un esprit collectif propice au dialogue et au faire ensemble. Avec la levée progressive des restrictions sanitaires l'ensemble des cours de l'année ont pu se dérouler sur site et sans interruption. La fréquentation des ateliers a été stable et régulière, dans la limite des effectifs fixés et établis en début de saison en raison des normes sanitaires encore imposées. Le secteur des arts plastiques connaît toujours un vif engouement. Les adhérents bénéficient d'accès libres aux ateliers en s'inscrivant à un cours. Le secteur Langues et écritures a vu cette année la réalisation d'un grand banquet des langues festif réussi. Le secteur corporel et sportif est toujours aussi dynamique tout comme le secteur Théâtre et danse avec une forte hausse des inscriptions et des restitutions dans le cadre de la Nuit pop et des fêtes maison. Le Pop [lab] poursuit son envol avec des partenariats renforcés, notamment avec des universités. Le pôle musique est un incontournable de la Maison pop. Les adhérent-es et particulièrement les enfants développent à la Maison pop une pratique collective et une pratique individuelle. Cette pratique collective promeut des valeurs d'éducation populaire à travers des principes inclusifs. Une large participation est à noter sur les pratiques collectives chantées (Gospel, chorales, chant du monde, vocal jazz...)

Je remercie très chaleureusement l'équipe des professeur-es, qui a célébré cette reprise des activités sur site par un engagement fort. Cette année fût riche du dialogue social instauré avec les professeur-es tout au long de l'année et qui a abouti à des transformations en cours.

Concernant la programmation artistique et culturelle, je souhaite m'arrêter plus particulièrement, sur *Le Cycle des Veilleurs*. *Le Cycle des Veilleurs* œuvre monumentale créée par Joanne Leighton et pilotée par la Maison Populaire, s'est déroulé du 2 octobre 2021 au 2 octobre 2022 à la Maison du Parc départemental Jean-Moulin Les Guilands, entre Montreuil et Bagnolet. Avec cette performance participative unique, la chorégraphe propose aux habitants de « veiller » chaque matin et chaque soir, une heure au lever du soleil et une heure au coucher du soleil, depuis un point culminant. *Le Cycle des Veilleurs* a permis une réelle permanence artistique et culturelle pour la Maison Populaire pendant un an, sans arrêt. Ce projet a permis à la Maison Populaire de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser de nouveaux liens.

Je veux aussi témoigner du projet qui me tient très à cœur, celui qui fait école depuis longtemps auprès des commissaires d'exposition et des lieux d'art contemporain, celui du Centre

d'art. J'étais jury cette année pour la résidence d commissaire et le choix s'est porté de manière unanime sur une jeune professionnelle, Elsa Vettier qui a su inclure les problématiques de la Maison pop, notamment la place des enfants et du rapport à la surveillance, de manière essentielle. Ce qui m'a marqué, c'est aussi le mur du son d'Harilay Rabenjamina et d'adolescents Montreuillois, celui des Intruses de Randa Maroufi et des lycéennes montreuilloises.

Je tiens à saluer l'ébullition qui émane de cette maison. Je salue les relations, toujours enthousiasmantes, avec l'équipe administrative, les professeur-es et les adhérents.

Je tiens également à remercier l'ensemble de nos partenaires qui continuent de soutenir vivement la Maison Populaire.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, tous ses membres, particulièrement les membres du Bureau pour leur investissement et leurs idées et initiatives. J'appelle les adhérents à investir encore plus les commissions, celle qui réinvente un jardin à la Maison pop, offre des espaces de convivialité ou tiennent en vigilance l'état des bâtiments. Je remercie également la Ville de Montreuil, nos conseillers municipaux, notre élue à la culture et à l'éducation populaire, notre élu à l'aménagement et notre Maire d'avoir ouvert ces belles perspectives pour la Maison Populaire sur un site emblématique et patrimonial de Montreuil. Les plus belles étapes sont à venir.

Je remercie la Directrice Pauline Gacon, pour son dynamisme, son implication et sa détermination pour porter le projet d'un lieu ambitieux.

Je tiens tout particulièrement à vous remercier, adhérentes et adhérents de la Maison Populaire pour le soutien affiché à votre association. Votre présence ici ce soir le confirme.

Je sou mets donc ce rapport moral au vote de l'assemblée avant de passer la parole à notre Vice trésorière Julienne Turan pour qu'elle vous expose le rapport financier 2022. »

Vote de l'approbation du rapport moral : adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2022

Présenté par Madame la Trésorière adjointe,
Madame Julienne Turan

Le rapport financier est présenté par Julienne Turan, Trésorière adjointe. À l'issue de sa présentation du Bilan et du Compte de résultat 2022, elle indique un résultat de l'exercice positif d'un montant de 22 400 euros. La Trésorière adjointe remercie la Responsable de l'administration et l'apprentie en gestion et comptabilité pour la préparation du bilan et comptes de résultat. Madame Brault, commissaire aux comptes de la Maison Populaire certifie les comptes : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du

patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »

Vote de l'approbation du rapport financier : adopté à l'unanimité.

Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 au report à nouveau : vote à l'unanimité

Les adhérent·es questionnent l'affectation bancaire de la Maison Populaire. La Directrice propose que la question d'un changement de banque plus éthique soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration.

PERSPECTIVES 2023

Présenté et animé par Madame la Directrice, Madame Gacon

La Directrice remercie Madame La Présidente et Madame la Vice-trésorière pour leurs interventions et leur implication ainsi que la Vice-Présidente qui réalise le compte-rendu de cette Assemblée Générale. Elle débute la présentation des perspectives 2023.

Retour des Fêtes maison à partir du 30 mai jusqu'au 24 juin 2023

- Du 30 mai au 9 juin : Portes ouvertes pour tester des ateliers qui ne sont pas complets et pouvoir se projeter sur les inscriptions de l'année prochaine : découverte de nouvelles activités et de leurs professeurs.
- Le 02 juin 2023 : Nuit pop des enfants, restitution des ateliers enfants (spectacles, concerts, atelier...)
- Festival Détonnants amateurs : trois restitutions des pratiques amateurs auront lieu hors les murs lors de ce festival avec l'ouverture du festival par la batucapop et clôture par la Pop house choir. Toujours dans le cadre du festival, le 16 juin 2023 sera une soirée dédiée au cirque avec l'atelier de création jeunes de la Maison pop au théâtre Jean Guérin - Berthelot
- Une exposition des ateliers mosaïque est à visiter dès aujourd'hui dans le salon.
- Le 24 juin : Fête de la ville avec un village Maison pop représentatif des activités de tous les secteurs :
- Tout le programme sera accessible en ligne à compter de la mi-mai sur le site de la Maison pop.

Actualité du Centre d'art

- La Maison pop contribue à la formation de jeunes commissaires d'exposition. Elle lance un thème chaque année, celui de 2023 était issu de la citation de Virginia Woolf « Rien ne devrait recevoir un nom, de peur que ce nom même le transforme. ». Un principe de jury populaire pour sélectionner les commissaires d'exposition est établi. En 2023, le duo de commissaires d'exposition Tadeo Kohan et Simona Dvorák répond à l'appel à projet (Se) Parler pour faire société de la Maison Populaire et fait l'unanimité du jury. Au langage médiatique et politique dominant, elle et il, leur opposent une sémantique de la résistance à travers un cycle d'évènements et d'expositions qui prône le langage comme

arme d'auto-défense. Leur projet s'intitule *Actes de langage*, à la fois inspiré du théâtre et du fait de faire advenir. Il s'inspire des idées de la philosophe française Barbara Stiegler qui dénonce la parole politique utilisant l'autoritarisme, le mépris, la dissimulation et le mensonge publics comme les facteurs conduisant à la méfiance et la perte de confiance. Leur pratique de commissaires d'exposition est un geste de collecte et de transmission de savoirs.

- *Des fissures dans l'archive* est la première exposition du cycle et c'est une invitation à Zbynek Baladrán, artiste tchèque qui à partir d'archives fictionnées. Il nous pose une question forte : qui a le pouvoir de dire, de dicter ce qu'est la vérité ? Cette exposition est visible jusqu'au 22 avril et une rencontre avec l'artiste a lieu le 24 mars. Demande de visite guidée sur rdv auprès de Juliette Gardé. Médiation. Samedi en famille demain 11 mars.
- La deuxième exposition s'intitule Choralités et explorera la langue et ses mémoires. Le vernissage aura lieu le mardi 16 mai et le festival Choralités les 7 et 8 juillet.
- La médiation prend une part importante dans le projet de la Maison pop. Il est possible de demander une visite de l'exposition, de participer à une visite en famille suivie d'un atelier. Juliette Gardé, médiatrice, en donne un le samedi 11 mars de 14 h 30 à 16 h 30. Il existe un petit journal des enfants pour chaque exposition pour que les enfants explorent par eux-mêmes l'exposition ou la fasse visiter à leurs parents.

L'artiste en résidence en 2023 est Catherine Radosa. Elle pratique l'art de l'arpentage. Elle a déjà rencontré à plusieurs reprises les femmes de la Maison des femmes, les femmes des Murs à fleurs, elle va rencontrer les femmes du mouvement des colleuses de Montreuil et poursuivre cette quête de prise de parole singulière tout au long de l'année. La première pierre de sa résidence se situe dans la cabane d'écoute, une chambre à soi qui manquait à la maison pop. Woolf encore :)

- La Cabane d'écoute a été créée in situ dans les jardins de la Maison Populaire. Conçu par l'artiste et architecte Max Utech, cet espace minuscule et intime est pensé comme un lieu d'écoute profonde et de rêverie. Ouverte sur le ciel, la cabane invite à écouter un ensemble de pièces sonores, de poésies, de musiques, d'enregistrements et d'archives. Évolutive, la « playlist » s'enrichira au fil du temps, résonnant avec les expositions du Centre d'art. Pour son inauguration, la Cabane d'écoute accueille l'œuvre sonore *Parlez-moi d'amour* de l'artiste Catherine Radosa. Son projet *Parlez-moi d'amour* relève du portrait individuel et collectif construit par les rencontres et les conversations avec les jeunes au sujet de l'amour et de la sexualité. Le montage de témoignages, de paysages sonores, d'extraits musicaux et filmiques, recueillis dans différents contextes (rues, établissements scolaires, centres socio-culturels à Vendôme, à Paris, à Orléans) donne à entendre une voix multiple, un imaginaire contemporain de l'amour et de la sexualité, ancré dans le réel comme dans la fiction.

S'y confrontent l'espace intime de la vie affective et, l'espace public et la vie en société. Catherine Radosa mène un travail de collecte de paroles de femmes qui prendra corps lors d'une manifestation performée à l'occasion de la Nuit blanche le 3 juin prochain. Manifestation à laquelle vous êtes invitées à participer elle traversera les rues de Montreuil, de la rue de la Liberté à la Place de la Fraternité pour inventer l'adelphité (mot qui permet de ne pas désigner un genre tout en désignant une relation de fraternité/sororité)

Actualités musicales

- 07 avril 2023, concert de Yoa + Claude; le 26 mai *Chien noir*, toujours dans la ligne éditoriale de défricher de nouveaux artistes et en même temps, d'accueillir de grands noms qui cherchent l'intimité d'une salle type café-concert.

Le Pop [lab], le fablab de la Maison pop

- 11 avril 2023 : Apéro Pop [lab] pour découvrir ce qu'est un fablab et ce qu'on peut y faire.
- La masterclass d'Abdullah Miniawy - réseau MAAD 93 : l'accueil d'un artiste du groupe Le cri du cœur autour de la fabrication et du partage de son.

Actualité éditoriale

- Le roman graphique de Gala Vanson, créé à partir de tous les textes des Veilleurs du *Cycle des Veilleurs* de Joanne Leighton sera lancé le 19 avril en amont de la première milonga de la Maison pop qui débutera à 21h.

Autres propositions

- Découverte du charleston, jam pop...
- Première projection du film *Cœur brillant* de Tarek Lakhri, produit par la Maison Populaire et Malfamés production, au cinéma Le Méliès le 30 mai 2023 ; fruit d'un travail de production de deux années suite à la résidence de l'artiste en 2020.

Actualités commissions ouvertes à tous les adhérent-es

- Commission Jardins et Amap : mise en place de récupérateurs de pluie dans les jardins de la Maison pop pour continuer à être autonome et projet de grainothèque
- Commission Convivialité : brocante d'été le 04 juin 2023, stand de vente d'instruments de musique, stand 5 euros, inscription auprès de l'accueil.

Projet de rénovation EIF

Pour présenter le déménagement futur et la construction collective du projet de la Maison pop à EIF, dans 5-6 ans au 97 rue Pierre de Montreuil, une performance de deux artistes prend place pendant l'assemblée générale.

Chantier participatif

Entre le 15 et 18 mars 2023, en accès libre, de 10h à 18h : chantier participatif à la Maison des murs à pêches. Pour penser le projet à venir EIF, la Maison pop fait appel à l'artiste Hugo Sandevor pour imaginer un emménagement de la Maison pop par une création graphique sur la palissade de chantier.

La participation de tous est la bienvenue pour la découpe de bois et la peinture. Le matériel est fourni sur place.

Appel à mémoire :

La Maison pop lance un appel à la mémoire pour construire l'histoire longue de la Maison Populaire. Une boîte à idée dans le salon permet de laisser un mot pour témoigner de la mémoire de la Maison Populaire.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Présenté et animé par Madame la Directrice, Madame Gacon

Le budget prévisionnel 2023 se présente, d'une part en charges, qui ont augmenté de 22% en 2022 et dont la hausse est projetée sur 2023 et, d'autre part en produits, dont la Directrice note la demande en hausse auprès de la Ville de Montreuil et d'autres partenaires publics.

Les objectifs sont les suivants :

- Atteindre un équilibre financier
- Construire une politique tarifaire qui porte les valeurs de la Maison pop
- Proposer une évolution de la politique salariale pour l'ensemble des professeurs et des salariés permanents. La rémunération des professeur-es en contrat à durée déterminée, qui auront effectué au moins une saison entière en tant que salarié de la Maison Populaire, sera augmentée de 4% du brut à compter de septembre 2023.

Les moyens à disposition sont les suivants :

- Revaloriser le coût de l'adhésion à 20 euros (15 euros depuis 15 ans)
- Aboutir à une nouvelle grille tarifaire : un groupe de travail, constitué par des membres du bureau, du CSE, de professeurs, réunis 3 fois pour identifier les principes pour construire une nouvelle grille tarifaire : le choix a été fait de soutenir l'adhésion des jeunes de 16 à 26 ans en proposant un tarif réduit pour la première activité sur un temps donné (juin voire octobre)
- Réhausser les tarifs annuels des activités

La Directrice remercie chaleureusement Gerry Quevreur, chorégraphe et professeur de danse contemporaine à la Maison pop et Christophe Delerce, musicien, pour leur performance de danse documentaire projetant la Maison pop sur le site d'EIF. Elle remercie également nominativement chaque membre de son équipe, l'équipe des professeur-es, les bénévoles présentes pour l'organisation de l'assemblée générale, le Conseil d'administration et les membres du Bureau pour leur confiance.

PRESENTATION DES CANDIDAT-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation des élu-es actuel-les des différents secteurs.

- Le Conseil d'administration est composé de 12 membres de droits, 24 membres élus en Assemblée Générale dont 12 membres sont sur la liste unique, 12 membres élus par secteurs : corporel et sportif, musique, danse et théâtre, multimédia, art plastique, langue et écriture.
- Chaque adhérent·e vote deux fois : 1 vote liste unique et 1 vote pour son secteur
- Les adhérent·es qui ont un mandat de la part d'un autre adhérent·e doivent voter pour la personne et émarger à son nom.
- Madame la Directrice fait l'appel des candidat·es et explique les modalités du vote.
- Chaque candidat·e se présente en Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente lève la séance à 21 heures pour permettre aux adhérent·es d'aller voter.

ELECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Secteur Liste unique :

12 sièges
51 votants
2 bulletins nuls
0 bulletin blanc

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Anceau Serge	44	44	2
Spilotros Roman	37	37	6
Chirescu Suzanne	38	38	5
Forcinal Gilles	43	43	3
Forcinal Rose-Marie	44	44	2
Marie-Calixte Emmanuelle	46	46	1
Flury Marie	46	46	1
Hudelot Kiong-Hi	40	40	4
Lefevre David	44	44	2
Villani Samantha	43	43	3
Turan Julienne	43	43	3
Vidal Sylvie	44	44	2

Secteur Musique :

4 votants – 0 bulletins nuls – 0 bulletins blancs

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Defendini Philippe	4	4	1
Levy Benjamin	4	4	1

Secteur Arts Plastiques :

1 siège à pourvoir – 5 votants – 0 bulletin nul – 0 bulletin blanc

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Gruau Pierre-Antoine	2	2	Suppléant
Chauvency Frédéric	3	3	1

Secteur Corporel & Sportif, AMAP :

4 sièges – 27 votants – 1 bulletin nul

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Chevassu Marie	16	16	2
Miquel Cécile	14	14	Suppléante
Prigent Gisèle	10	10	Suppléante
Clavier Camille	16	16	3
Bourgeois Charlotte	19	19	1
Rocca Martine	19	19	1

Secteur Langues vivantes & écriture

1 siège – 2 votants – 0 bulletin nul – 0 bulletin blanc

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Grenapin-Chaulet Marylène	2	2	1

Secteur Multimédia – Pop [lab] :

1 siège – 2 votants – 0 bulletin nul – 0 bulletin blanc

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Rochetti Virginie	2	2	1

Secteur Danse & Théâtre :

2 sièges – 8 votants – 0 bulletin nul – 0 bulletin blanc

Candidats	N de voix	Résultats	Classement
Noufal Hamed	2	2	2
Degen Brigitte	1	3	Suppléant
Carré Caroline	4	4	1
Menendez Miguel	1	1	Suppléant

Les résultats des votes sont établis à 22h.
La Secrétaire Générale, Marie Flury



La Présidente, Madame Sylvie Vidal



STATUTS DE LA MAISON POPULAIRE

Art. 1

Il est formé à Montreuil une association d'éducation populaire régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et dénommée «Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs». Son siège est établi à Montreuil, dans un local mis à sa disposition par la Municipalité et sis 9 bis, rue Dombasle. La durée de l'Association est illimitée.

Art. 2

L'association a pour but l'organisation de l'éducation permanente et des loisirs. Elle développe des efforts particuliers pour permettre à tous l'accès à la culture. Pour atteindre son objectif, elle organise des représentations, des conférences, des débats, des activités de détente et de formation sous les formes jugées adéquates par le Conseil d'Administration.

Elle poursuivra la réalisation de ses buts culturels en se gardant de remplacer l'État dans les tâches éducatives relevant de l'Éducation Nationale, que celui-ci doit assumer.

Art. 3

« La Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs » est mixte et ouverte à titre individuel à tous les montreuillois et les montreuilloises, jeunes ou adultes, travaillant ou résidant à Montreuil. La Maison Populaire est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Elle peut adhérer à toute Fédération dans le respect des présents statuts.

Art. 4

L'association se compose de membres adhérent-es.

Art. 5

La qualité de Membre de l'Association se perd :

- par démission,
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement des cotisations, motif grave, non respect des statuts, le membre intéressé ayant été préalablement entendu par le Conseil d'Administration.
- lors du départ de l'adhérent.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 6

L'association est gérée par un Conseil d'Administration, avec l'égal accès des hommes et des femmes, qui comprend :

1. Des membres de droit :

- le maire ou son représentant,
- quatre conseillers municipaux délégués à la Maison Populaire,
- l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
- le représentant de la F. F. M. J.C.
- le directeur des Affaires Culturelles,
- le directeur de la Maison Populaire,
- le représentant des salariés de la Maison Populaire,
- deux représentants des vacataires de la Maison Populaire.

2. Des membres associés :

Le Conseil d'Administration décide de l'admission des nouvelles organisations ou associations montreuilloises sur proposition du Bureau. La décision du Conseil d'Administration doit être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale. Dans ce cadre chaque association a droit à un représentant.

3. Des membres élus par l'Assemblée Générale

Ces derniers ne peuvent être ni salariés de la Maison Populaire, ni vacataires.

Peut faire partie du Conseil d'Administration tout adhérent ayant 16 ans révolus.

Leur nombre est au moins égal au nombre de membres de droit et associés plus 1.

Il peut être supérieur à ce nombre augmenté de 1, par tranche de 100 adhérent-es au-delà de 1000 adhérent-es.

- La moitié d'entre eux est élue par l'ensemble des adhérent-es réunis en Assemblée Générale. Les candidats se présentent sur une liste unique.
- L'autre moitié est élue par les Assemblées Générales de chaque secteur d'activité. Le nombre d'élus possible par secteur est proportionnel au nombre des adhérent-es inscrits dans les secteurs.

Lors de l'Assemblée Générale chaque adhérent doit voter deux fois : une fois pour la liste unique et une fois sur la liste du secteur dont il fait partie. Si l'adhérent pratique des activités dans différents secteurs, il doit choisir uniquement un secteur.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont un droit de vote identique.

Le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres et nomme titulaire le suppléant ayant eu le plus de suffrages chaque fois qu'un nouveau membre associé est admis au Conseil d'Administration. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration compte également des membres suppléants, ce sont ceux qui n'ont pas été élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, mais ont obtenu toutefois le tiers des voix.

Les suppléants sont invités au Conseil d'Administration et ont voix consultative - ils ont voix délibérative en l'absence des membres titulaires dans l'ordre où les a placés le suffrage de l'Assemblée Générale.

Le renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration a lieu à chaque réunion de l'Assemblée Générale réunie à cet effet.

La qualité de membre élu du Conseil d'Administration se perd à l'issue de deux convocations consécutives restées sans réponse.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration établit les orientations.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit en son sein, parmi ses membres majeurs, un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire pour chacune des commissions permanentes : action culturelle et activités intérieures, gestion, information, activités de plein air, etc... Ils forment le Bureau.

Le Bureau recueille toutes les suggestions des secrétaires des commissions, prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à la bonne exécution de ces décisions et de ces orientations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

De même que le Conseil d'Administration oriente et contrôle les activités de l'association entre les Assemblées Générales, le Bureau est chargé des mêmes responsabilités entre les réunions du Conseil d'Administration.

Entre les réunions, le Président est doté du pouvoir de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association. Il peut déléguer ce pouvoir à un autre membre du bureau.

En cas de représentation en justice, il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Il rend compte de sa gestion aux séances les plus rapprochées du Bureau et du Conseil d'Administration.

Formation et rôle des commissions :

Les commissions ont un rôle consultatif. Dans leur domaine de compétence, elles font des propositions au Bureau habilité à prendre des décisions sous réserve de les soumettre au Conseil d'Administration.

Le secrétaire ouvre le travail de sa commission à tous les membres de l'association qui désirent y participer. Le secrétaire rapporte au bureau les conclusions des travaux de sa commission.

Art. 7

Le Conseil d'Administration est convoqué par le président. Il se réunit au moins une fois par trimestre, il peut être convoqué par le président à la demande écrite d'un tiers de ces membres.

La présence du tiers au moins de ses membres élus est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Art. 8

Les membres du Conseil d'Administration, ceux du Bureau et des commissions ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Toutefois ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels avec approbation de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 9

L'Assemblée Générale de l'association se réunit une fois par an et chaque fois sur demande du Conseil d'Administration ou sur demande écrite au moins du quart de ses membres, adressée au président de l'Association.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration, son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Chaque membre présent ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

Seuls les membres de l'association ont accès à l'Assemblée générale.

RESSOURCES

Art. 10

Les recettes annuelles de l'association se composent

- des cotisations de ses membres,
- des subventions de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités compétentes,
- des dons manuels, des produits des fêtes, concerts, manifestations à titre de participation aux frais.

Art. 11

L'association pourra posséder des biens immobiliers nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de ses buts.

ORGANISATION COMPTABLE

Art. 12

L'association doit tenir une comptabilité conforme au plan comptable.

Les comptes annuels que l'association doit établir chaque année doivent être vérifiés par un Commissaire aux comptes, désigné sur la liste des Commissaires aux comptes du ressort géographique du siège social de l'association.

MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art. 13

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée doit se composer de la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 14

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs membres chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle attribue l'actif net à la commune de Montreuil à charge pour celle-ci de le reverser à une association de jeunesse, de sports, de loisirs ou à caractère culturel.

Statuts adoptés par
l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Avril 2003

— RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON POPULAIRE

Ce règlement s'applique à l'ensemble des usagers de la Maison Populaire : Adhérent(e)s inscrit(e)s aux activités – Visiteurs, spectateurs, auditeurs, dans le cadre des manifestations culturelles et autres manifestations exceptionnelles – Toute personne liée contractuellement à l'association.

Article 1 – Devenir Adhérent-e

Être adhérent-e suppose de s'être acquitté de son droit d'adhésion, ainsi que le cas échéant du montant de l'activité pratiquée.

Article 2 – Essai et Paiement

- Les tickets d'essai à une activité avant inscription ne seront en aucun cas déduits du prix global de l'activité.
- Le paiement de l'activité se fait au moment de l'inscription. Seul le personnel permanent de l'association peut recevoir et encaisser les frais d'inscription : sont acceptés les paiements en Espèces, par Chèque, Chèques vacances, Passeport loisir.
- Le paiement en ligne par CB est réservé uniquement aux adhérent-es de la saison écoulée. Il est accessible à l'aide de l'identifiant et du mot de passe personnel, adressés par courrier au mois de mai.

Article 3 – Documents à fournir : Enfant mineur : une autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, sur papier simple, signée des parents ou tuteurs. Un certificat médical est demandé pour la pratique des activités : danses, corporelles et sportives à apporter au plus tard lors de la première séance d'activité.

Article 4 – Tarifs préférentiels : Pour bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'inscription à une activité, il sera demandé de fournir : Pour les montreuillois : une photocopie d'un justificatif de domicile / Pour le tarif réduit : une photocopie d'avis d'imposition, d'attestation CAF, ou autres copies de documents ouvrant droit à une réduction de tarif.

Article 5 – Inscription en cours d'année ou abandon : Dans le cas d'inscription à une activité en cours d'année, la réduction trimestrielle s'effectuera à compter du mois de janvier et du mois d'avril. En cas d'abandon d'une activité, aucune somme versée ne sera remboursée sauf en cas d'annulation de l'activité par l'association. Toutefois, il sera possible de transférer le paiement sur une autre activité en fonction des places disponibles.

Article 6 – Responsabilité parentale : Il est demandé aux parents de jeunes enfants de les accompagner jusqu'au lieu de leur activité, de s'assurer que le professeur soit présent, de demander à leurs enfants de les attendre dans les locaux de la Maison Populaire.

Article 7 – Responsabilité de l'association : Chaque année l'association souscrit une police d'assurance pour ses adhérent-es couvrant uniquement les blessures qui pourraient intervenir dans le cadre des activités ou de ses locaux. La responsabilité de l'association ne peut être engagée en cas de perte, vol ou détérioration

des effets ou objets de toute nature, déposés par les adhérent-es dans un endroit quelconque, clos ou non, dans l'enceinte de l'association. La Maison Populaire n'est pas responsable des effets abandonnés ou oubliés dans son enceinte. Les effets oubliés à la Maison Populaire sont conservés pendant une période d'un an. Passé ce délai, les vêtements ou autres objets non récupérés seront remis à des œuvres d'utilité publique.

Accès aux locaux

Article 8 – Les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le 9, bis rue Dombasle. À titre exceptionnel, l'accès peut être adapté en fonction des manifestations.

Article 9 – Un parking ouvert et non gardé situé au 48 rue Danton est mis à la disposition des adhérent-es sous leur entière responsabilité.

Article 10 – Il est interdit de rentrer avec son vélo dans le hall d'accueil. Les adhérent-es doivent porter les trottinettes dès l'entrée et ne pas en faire usage dans l'enceinte de l'association.

Article 11 – Les animaux sont interdits à l'exception des chiens guides de personnes non ou mal voyantes ou des chiens guides en cours de dressage.

Article 12 – L'accès des locaux dédiés aux activités est strictement réservé aux adhérent-es concernés en présence des professeurs et à l'ensemble des salariés de la Maison Populaire selon leurs horaires de travail spécifiques.

Article 13 – Consignes de sécurité : Les adhérent-es doivent respecter les consignes de sécurité et se conformer aux instructions des membres du personnel en cas d'évacuation ou d'exercice d'évacuation.

Article 14 – Respect des personnes, des locaux et du matériel : Les adhérent-es s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que vis à vis des salariés de l'association tout en respectant le calme dans les espaces dédiés au travail de ces derniers et dans les espaces dédiés à la détente de tous. Il est demandé aux adhérent-es de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Tout mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement aux salariés sur place. Il est interdit de sortir des locaux de l'association tout matériel lui appartenant sans autorisation écrite de la direction.

Clause d'application du règlement intérieur de la Maison pop pour les cours en ligne :

Le règlement intérieur de la Maison Populaire à destination de ses usagers s'applique à l'identique dans le cadre des cours en ligne organisés par la Maison Populaire pendant la période de fermeture administrative, comme stipulé à l'article 14 du règlement intérieur, « Les adhérents s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que

vis à vis des salarié·es de l'association. » Les cours menés sur zoom, padlet ou whatsapp, les tutoriels et consignes transmis par courriel ne peuvent être enregistrés et diffusés à des tiers par les adhérent·es. Leur usage est strictement réservé aux cours. Les professeur·es de la Maison Populaire doivent signaler auprès de leur référent·e, tout comportement inapproprié ou personne suivant le cours non inscrite en tant qu'adhérent·e de la Maison Populaire. »

Article 15 – La consommation de tabac est interdite dans les locaux. Elle est tolérée en plein air sous réserve d'utiliser les cendriers mis à disposition et de ne pas incommoder les personnes présentes.

Article 16 – L'association se réserve le droit d'ester en justice contre tout adhérent ou toute personne extérieure qui aurait gravement entaché son image.

Article 17 – Tout acte de nature à troubler le bon ordre au sein de l'association et de ses actions est interdit. Sont considérés comme tels (liste non exhaustive) : Entrer dans l'association en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants – Introduire des alcools et/ou des stupéfiants – Introduire dans l'association des marchandises destinées à être vendues en dehors des braderies et brocantes organisées par la Maison Populaire – Avoir un comportement agressif ou sexiste.

Article 18 – Exclusion de l'adhérent : Tout contrevenant à ce règlement intérieur peut être exclu de l'association sur décision du Bureau, et en cas d'urgence par la direction ou le personnel de permanence avant toute décision définitive du Bureau.

Adopté à l'Assemblée générale du 9 mars 2018,
et adapté à la situation sanitaire en août 2020

CANDIDATEZ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE VOTE AURA LIEU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 8 MARS 2024 À 18 H 30

Veillez compléter TOUTES LES RUBRIQUES EN CAPITALES et remettre cette fiche au secrétariat **au plus tard le jeudi 7 mars à 20 h**, ou candidater directement via [le formulaire en ligne](#)



Liste unique / déjà membre du CA en 2022 et renouvelant sa candidature

Secteurs

- Arts plastiques
- Danse et théâtre
- Musique
- Corporel et sportif
- Langues vivantes / écriture
- Multimédia / Pop [lab]

Je soussigné(e) nom : Prénom :

Date et lieu de naissance

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Tél travail : Portable :

E-mail : @

Adhérent-e de l'association Maison Populaire pour la culture et les loisirs de Montreuil,

Carte n° Pratiquant l'activité :

Pose ma candidature en qualité de membre du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du vendredi 8 mars 2024.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le **mardi 26 mars 2024 à 19 h**.

Fait à Montreuil le 2024
Signature